



Rapport de commission

Commission n° 27 - Date : 14.01.2026

chargée de l'examen du postulat de Loris Socchi « Tout récupérer pour aucun gaspillage »,

Présidence :	Mme Patrizia MORI (UDC)
Membres présents :	Mme Caroline DEVALLONE DINBALI (soc.) ; M. Pedro MARTIN (soc.) ; M. Yvan SALZMANN (remp. Mme Christelle RIGUAL (soc.)) ; Mme Esperanza PASCUAS ZABALA (remp. M. Frédéric STEIMER (soc.)) ; Mme Anouck SAUGY (PLR) ; M. Jean-Claude SEILER (PLR) ; M. Olivier KASER (PLR) ; Mme Olivia FAHMY (remp. Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts)) ; Mme Tatiana TAILLEFERT (Les Verts) ; M. Loris SOCCHI (EàG) ; M. Mathias PAQUIER (v'lib.)
Membres excusés :	Mme Paloma GRAF (Les Verts)
Municipal :	Mme Natacha LITZISTORF, municipale en charge de LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE.
Invité-e-s :	M. Jeremia BLASER, responsable du Bureau Climat et Durabilité
Notes de séances :	M. Assadour Matthey

Lieu : Port-Franc 18, 3^{ème} étage, salle 368.

Date : 14.01.2026 - Début et fin de la séance : 17h00 – 17h42

La commission a examiné un postulat visant à lutter contre le gaspillage des ressources issues des grandes surfaces, qu'il s'agisse d'alimentation, de vêtements ou de mobilier. Le postulant, s'appuyant sur son expérience militante de récupération, a dénoncé les quantités astronomiques jetées quotidiennement par les supermarchés et a proposé que la commune facilite la récupération et la redistribution de ces invendus en soutenant le milieu associatif, tout en encourageant une réduction de la surproduction à la source.

Lors de la discussion générale, plusieurs commissaires ont émis des réserves sur un rôle direct de la commune dans la collecte, suggérant plutôt d'inciter les commerces à collaborer avec les associations existantes. Des interrogations ont porté sur les craintes des supermarchés liées aux risques sanitaires, sur le chiffre de 30 tonnes avancé dans le postulat, ainsi que sur la pertinence de mesures contraignantes comme une taxe. D'autres membres ont relevé que certaines enseignes centralisent leurs déchets pour en empêcher la récupération et qu'une évolution des pratiques relèverait davantage du niveau national.

La municipale et le responsable du Bureau Climat et Durabilité ont présenté un état des lieux des dispositifs déjà en place. Le service de l'inclusion subventionne Caritas pour gérer une centrale alimentaire qui dessert environ 10 000 personnes par



semaine via quarante associations, tandis que d'autres structures comme Table Suisse et des boutiques sociales récupèrent et redistribuent denrées, vêtements et mobilier. Ils ont précisé que les besoins restent supérieurs aux stocks disponibles et qu'une prise en charge directe par la ville empiéterait sur ces réseaux déjà opérationnels.

À l'issue des débats, plusieurs commissaires ont estimé que la ville devait concentrer ses efforts sur l'encouragement des commerçants encore réticents à collaborer avec les associations plutôt que de créer une nouvelle structure. La commission a finalement accepté, par 8 voix contre 4, de renvoyer le postulat à la municipalité pour étude et rapport-préavis.

Vote concl. : 8 oui

4 non

0 abstentions

La commission accepte de renvoyer le postulat à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

La séance est levée à 17 h 42.